

SESSAD-PRO PEP 45
123 rue de la Juine 45160 Olivet

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

INTRODUCTION

Le SESSAD PRO PEP 45 a ouvert le 1^{er} Octobre 2010 après la visite de conformité qui a été effectuée le 24 septembre 2010 par :

- ✓ Madame MARIONNEAU IASS ARS du centre, DT 45, pôle médico-social
- ✓ Dr Catherine COLLET ,MISP,ARS du centre ,DT 45, pôle médico-social.

Le service est autorisé à accueillir des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans, (16 ans dans l'année scolaire considérée) présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement.

Il a obtenu un financement de 15 places sur les 40 places prévues au projet.

Ce service a été mis en place parallèlement au fonctionnement de l'action de formation en alternance Alience.

Il est situé au 123 rue de la Juine à Olivet dans la ZAC des AULNAIS.

Par son action autour de l'employabilité, le SESSAD PRO accompagne le jeune vers la formation qualifiante, favorise l'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire, stimule les capacités du jeune et ses possibilités d'évolution dans son milieu de vie (famille, école, entreprise, environnement social).

HISTORIQUE

L'AD PEP Loiret, a géré et soutenu l'action Alience depuis sa mise en place en septembre 1996. Au cours de l'année 2006 elle a engagé un travail de réflexion autour de l'élaboration d'un projet de SESSAD PRO avec les directeurs des établissements du réseau et le coordonnateur.

En 2009, un groupe de travail, composé des Directeurs des IME PEP, du Directeur Général et du coordonnateur, a finalisé le projet de SESSAD-PRO

PEP 45, il a été déposé à la DDASS en juin 2009 afin de passer devant le CROSMS en Novembre 2009.

Il a reçu un avis favorable lors de son passage en CROSMS le mercredi 18 novembre 2009.

Ce service qui ne devait être financé qu'à partir de 2012 s'est vu attribuer 15 places en juin 2010. Le projet de service a été élaboré conjointement avec l'action Alience. La visite de conformité étant fixée au 24 septembre 2010.

- ✚ **Juin 2009** Dépôt d'un projet de création d'un sessad-Pro départemental Pep 45 auprès du CROSMS
- ✚ **18 Novembre 2009** : passage devant le CROSMS , projet validé.
- ✚ **30 Juin 2010** : attribution de 15 places sur les 40 prévues au projet par le Directeur Régional de l'Agence Régionale de santé.
- ✚ **24 septembre 2010** visite de conformité
- ✚ **01 octobre 2010** ouverture du service pour 15 Places

ACTIVITE 2010

Le service fonctionne 204 jours par an, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30. Les éducateurs peuvent intervenir en dehors des horaires d'ouverture en fonction des besoins.

Pour l'année 2010 le service a fonctionné du vendredi 1^{er} octobre 2010 au jeudi 23 décembre inclus soit 57 jours .

Sa particularité consiste en une prise en charge qui peut être soit

- ✓ à 100% par le SESSAD PRO
- ✓ à 50/50 partagée avec un des établissements spécialisés du réseau

Nombre d'actes réalisés en 2010 :

Nous distinguerons :

- les actes des jeunes orientés et admis au SESSAD PRO
- les actes des jeunes pour qui nous avons reçu une notification à compter du 1^{er} octobre 2010 et mis en place l'accompagnement dans le cadre de l'Action de Construction de **P**rojet
- les actes des jeunes en attente de réception de la notification et pour lesquels nous avons mis en place l'Action de Construction de **P**rojet.

Jeunes admis au SESSAD PRO avec notification reçue avant le 31/12/2010 :

Nombre de jeunes : 2 1 à 100% et 1 à 50/50

Nombre d'actes : 36

Jeunes pour lesquels nous avons reçu la notification en mars 2011 à compter du 1/10/2010 : nous avons mis en place l'accompagnement dans le cadre de l'action de construction de projet au Sessad-Pro.

Nombre de jeunes : 3 à 50/50

Nombre d'actes : 105

Jeunes pour lesquels nous n'avons pas encore reçu la notification :

Nombre de jeunes 7

Nombre d'actes : 265

Au total nous avons effectué **406 actes pour 12 jeunes accueillis.**

Nous avons reçu deux notifications à 100% SESSAD PRO et procédé à une seule admission le 13 décembre 2010. La deuxième notification concernait un jeune qui avait une affiliation à une caisse de sécurité sociale Marocaine sans que nous n'ayons pu trouver trace de convention entre sa caisse et la sécurité sociale Française.

Au 31 décembre 2010, le Sessad-Pro, après trois mois d'ouverture, est encore dans sa phase de lancement et de montée en charge progressive.

Comme nous l'avons exposé dans notre projet de service nous travaillons à développer le partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion, de la formation et l'Education Nationale. Les nombreux contacts pris avec les enseignants des ULIS Collèges nous ont permis de constater qu'un réel besoin d'accompagnement existe pour les jeunes qui sortent de ces structures et confirment la nécessité de développement du service pour les années à venir.